



SERVICES PUBLICS

En grève pour les salaires, acte 2

VAUD . Fin 2022, des centaines d'enseignant-e-s ont fait grève pour exiger l'indexation des salaires pour l'ensemble de la fonction publique et parapublique. Ils et elles s'apprêtent à recommencer le 23 janvier. En PAGE 3

Faut que ça bouge !

4 FRIBOURG – Il reste quelques semaines pour signer la pétition du SSP demandant à la caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg de stopper ses investissements dans les énergies fossiles.

Bras de fer au Tessin

7 EN LUTTE – Menacé-e-s par une baisse massive des rentes, les salarié-e-s du service public tessinois se mobilisent grâce à un «réseau pour la défense des retraites». Le 15 mars prochain, ils pourraient durcir le ton.

La violence est brune

10 L'INTERVIEW – Début décembre, la police allemande a démantelé un réseau d'extrême droite préparant une tentative de coup d'Etat. Questions à Damir Skenderovic, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Fribourg.

Frapper vite et fort

12 FRANCE – Le 19 janvier, les syndicats ont donné le coup d'envoi de la bataille contre le relèvement de l'âge de la retraite. Questions à Nara Cladera, enseignante et militante de l'Union syndicale Solidaires.



L'image de Federico Gambarini/Keystone

Mardi 17 janvier, des centaines de militants climatiques continuaient à protester contre la mine de charbon de Lützerath

Les jours précédents, la police avait délogé avec violence les militants écologistes, dont Greta Thunberg, qui résistaient contre l'extension d'une mine de charbon à ciel ouvert dans ce village situé à l'ouest de l'Allemagne. Ils ont été évacués par la police une seconde fois mardi après-midi.

Éditorial

Combattre la loi du plus riche

Toute la semaine, dirigeants politiques et capitaines d'industrie ont afflué vers le Forum économique de Davos (WEF) pour y discuter des «enjeux interconnectés de l'énergie, du climat et de la nature». Leurs voyages en jets privés vers la station grisonne ont occasionné une orgie d'émissions de CO₂, démasquant leurs belles déclarations.

Le jour de l'ouverture du WEF, l'ONG britannique Oxfam publiait son rapport sur les inégalités dans le monde¹. Le constat? «Alors que les salaires de 1,7 milliard de personnes ne suivent pas le rythme de l'inflation et que 820 millions de personnes souffrent de la faim, la fortune des milliardaires augmente de 2,7 milliards de dollars par jour depuis 2020».

Certaines des plus grandes entreprises du monde et leurs actionnaires profitent directement des multiples crises qui se superposent, dénonce Oxfam. Elle cite

notamment les sociétés pharmaceutiques qui «défendent féroce­ment leurs monopoles» et les multinationales de l'énergie et de l'alimentation, dont les superprofits ont exacerbé l'inflation. «Tout cela concourt à accroître la fortune des riches propriétaires et actionnaires de ces grandes entreprises».

La richesse des un-e-s fait la misère des autres. «En 2020, plus de 70 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans l'extrême pauvreté, soit une augmentation de 11%», souligne Oxfam. La situation de ces déshérités-e-s risque encore de s'aggraver, car «les trois quarts des gouvernements mondiaux prévoient d'adopter des mesures d'austérité et de réduire les dépenses du secteur public, y compris dans les domaines de

la santé et de l'éducation, à hauteur de 7800 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années».

Pour combattre l'explosion des inégalités, qui n'épargne pas la Suisse (*lire en page 11*), Oxfam propose d'instaurer un impôt taxant jusqu'à 5% de la fortune des multimillionnaires et des milliardaires, dont le produit permettrait de sortir

2 milliards de personnes de la pauvreté et d'éradiquer la faim. L'ONG Solidar propose d'appliquer cette taxe en Suisse

– notamment dans l'objectif de dégager les ressources nécessaires à un système de santé laminé par l'austérité et la marchandisation. Une autre mesure indispensable pour muscler la justice sociale n'est pas mentionnée dans le rapport d'Oxfam.

Il s'agit de l'augmentation des salaires réels et du renforcement des assurances sociales (le salaire «indirect»), au détriment des profits captés par les actionnaires. Cela passe par la reconstruction d'un mouvement syndical fort, capable de gagner face à une classe capitaliste qui s'est peu à peu débarrassée de toutes les régulations imposées par les luttes ouvrières au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

C'est à cette rude tâche que s'attellent nos collègues français-e-s, qui viennent de donner le coup d'envoi à la résistance contre le projet d'élévation de l'âge de la retraite du gouvernement Macron (*en page 12*).

Toute notre solidarité va à leur bataille. ■

GUY ZURKINDEN
RÉDACTEUR

LA NÉCESSITÉ DE SYNDICATS FORTS

¹ Oxfam: *La loi du plus riche. Pourquoi et comment taxer les plus riches pour lutter contre l'inégalité*. Janvier 2023.

VAUD . En fin d'année, des centaines d'enseignant-e-s ont fait grève pour exiger l'indexation des salaires. Ils et elles s'apprêtent à recommencer le 23 janvier. Questions à Zoé Béboux, enseignante primaire au collège Isabelle-de-Montolieu et membre du SSP.

« Tout le monde est très remonté »

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Contexte

LE 23 JANVIER, EN LUTTE POUR LES SALAIRES

Après plusieurs mobilisations aux mois de novembre et décembre, les organisations du personnel de la fonction publique vaudoise préparent une nouvelle journée de lutte, lundi 23 janvier. Les syndicats SSP et SUD ainsi que la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) appellent l'ensemble des employé-e-s des secteurs public et parapublic à faire grève et se mobiliser à cette occasion, notamment en participant à la manifestation unitaire prévue en fin de journée à Lausanne. Rendez-vous est donné à 17 h 30 sur la place Saint-François. Des grèves sont annoncées dans de nombreux établissements scolaires, et les assemblées générales de mobilisation se succèdent. On peut consulter la liste des lieux de travail mobilisés ici: <https://vaud.ssp-vpod.ch/themes/pour-la-hausse-et-lindexation-des-salaires/toutes-et-tous-en-greve-le-23-janvier-2023>

Pour le SSP, SUD et la FSF, la mobilisation du 23 janvier représentera la réponse de la fonction publique et parapublic à la décision du Conseil d'Etat d'indexer les salaires de seulement 1,4%.

«Un tel taux d'indexation est l'un des plus bas des employeurs publics de Suisse romande. Il implique des pertes de salaires extrêmement importantes», écrivent le SSP, SUD et la FSF. Les trois organisations ne se satisfont pas non plus de la prime unique (+0,8% du salaire 2022) octroyée aux salarié-e-s des classes 1 à 10, qui touchent les revenus les plus bas: «Cette prime n'étant pas intégrée au salaire, elle restera sans lendemain et ne compense pas la hausse du coût de la vie. De plus, elle ne concerne pas les employé-e-s du secteur parapublic», soulignent-elles.

Les syndicats revendiquent l'ouverture rapide de négociations avec le Conseil d'Etat. Ils demandent aussi à l'exécutif d'annoncer au préalable son intention d'augmenter significativement le taux d'indexation des salaires pour 2023. En cas de refus, ils appelleront à une deuxième journée de grève et de mobilisation, mardi 31 janvier.

«Le Conseil d'Etat a les moyens politiques et financiers de répondre aux légitimes revendications du personnel», soulignent le SSP, SUD et la FSF. C'est le moins qu'on puisse dire: depuis 2008, l'Etat de Vaud enregistre année après année des excédents budgétaires conséquents.

«Pour donner une apparence plus équilibrée à ses comptes, le Canton procède à des écritures de bouclage (préfinancements, amortissements anticipés, provisions, etc.) qui génèrent d'énormes réserves. Celles-ci viennent s'ajouter à la fortune nette de l'Etat, qui s'élève à 2,4 milliards dans les comptes 2021. Au total, avec les réserves latentes, la fortune effective de l'Etat de Vaud avoisine désormais les 5,3 milliards (...) Pour se faire une idée du trésor de guerre du Canton, celui-ci pourrait tenir une année sans percevoir l'impôt sur le revenu des personnes physiques et celui sur la fortune»¹. Cette situation financière confortable a ouvert l'appétit du Centre cantonal vaudois: la fâcheuse patronale a lancé une initiative exigeant une baisse linéaire (-12%) des impôts cantonaux sur le revenu et la fortune – une mesure qui profiterait d'abord aux plus aisé-e-s. ■

Le 19 décembre, vous avez fait grève en compagnie de dizaines de collègues. Qu'est-ce qui a déclenché votre mouvement?

Zoé Béboux – Environ deux semaines avant les vacances, nous avons reçu un message du Conseil d'Etat. Celui-ci nous annonçait « être sensible au renchérissement et à son impact sur le coût de la vie » et « octroyer 182 millions de francs pour soutenir les salaires de la fonction publique et du parapublic », ce qui pouvait apparaître comme une hausse de salaire. Cependant, quelques lignes plus bas, ce même message nous annonçait une indexation partielle: ignorant les syndicats, qui demandent la pleine compensation du renchérissement depuis des mois, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter la fonction publique et parapublique de 1,4% – hormis les plus bas salaires, qui bénéficieront d'une prime supplémentaire, mais pas dans le parapublic. Or 1,4%, c'est nettement plus bas que le taux d'inflation en 2022, calculé à 2,8% en moyenne annuelle par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

En recevant ce courrier, une majorité de mes collègues se sont rendu compte qu'ils et elles allaient voire leur revenu réel baisser en 2023 – jusque-là, seul un petit nombre d'entre eux s'étaient intéressés à la question. Le lundi suivant, dans la salle des maîtres, ce message était au centre de toutes les discussions.

Quelle a été la réaction des collègues?

Tout le monde était très remonté. Que Vaud, un des cantons les plus riches de Suisse, ne prévoit même pas d'indexer les salaires de ses employé-e-s, cela ne passait – et passe – toujours pas. Nous avons l'impression que notre employeur se moque de nous!

Cette décision – et le ton adopté pour l'annoncer – sont d'autant plus difficiles à avaler que nous sortons de deux années de pandémie. Cette période a été rude aussi pour les enseignant-e-s. Or aujourd'hui, en guise de remerciement, notre employeur nous offre une baisse de revenu!

Je pense que c'est la goutte d'eau qui a poussé les collègues à se mobiliser.

Comment avez-vous organisé la grève?

La colère était si grande que nous avons d'abord évoqué la possibilité de nous

mettre en grève dès le lendemain. Mais il est difficile d'organiser une grève en un jour, et notre conscience professionnelle nous interdisait de laisser en plan les élèves. Nous avons donc décidé, dans un premier temps, de participer en nombre à la manifestation syndicale du 13 décembre, qui a réuni 2000 personnes à Lausanne.

En discutant avec les collègues présent-e-s à la manif, nous avons décidé de faire grève le lundi suivant, 19 décembre. Nous avons donc informé les enseignant-e-s et la direction de notre site de Grand-Vennes (le collège Isabelle-de-Montolieu est réparti sur trois lieux distincts en ville de Lausanne) qu'il y aurait grève. Nous avons donné nos contacts aux collègues en cas de question, et les gens se sont spontanément annoncés comme grévistes. Tout cela s'est fait assez facilement, en l'espace de quelques jours.

Le mouvement a été bien suivi?

Le 19 décembre, nous étions quarante-trois enseignant-e-s à arrêter le travail, soit plus de la moitié du collège de Grand-Vennes!

En raison de cette forte mobilisation, notre site a été partiellement fermé durant une journée. Les élèves de 9 à 11 H (les classes du secondaire I) sont resté-e-s à la maison, tandis que les 7 et 8 H (classes de primaire) sont venu-e-s à l'école. Les enfants dont les profs n'étaient pas en grève ont suivi les cours normalement, tandis que les autres ont regardé des films ou fait des activités sous la supervision d'enseignant-e-s non-grévistes.

Pour certain-e-s collègues, c'était la première fois qu'ils et elles faisaient grève. D'autres avaient déjà participé à la grève féministe en 2019 ou, quelques années plus tôt, aux mouvements de lutte contre la baisse des rentes de retraite versées par la caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV).

Ce qui était aussi impressionnant ce jour-là, c'était le soutien affiché à la grève par l'ensemble des collègues, y compris celles et ceux qui ont travaillé.

Il faut préciser que certain-e-s enseignant-e-s n'ont pas pu débrayer pour des motifs financiers: des mères célibataires (et non syndiquées) qui enseignent à l'école primaire, où les revenus sont plus bas, ne peuvent pas se passer du salaire d'une journée de travail.

Comment s'est déroulée la grève?

Le matin, nous avons organisé un pique-nique canadien. Ensuite, nous avons fait une assemblée générale, durant laquelle nous avons expliqué quelques points en matière d'indexation des salaires, avant de nous répartir en ateliers. Ceux-ci se sont penchés sur différents thèmes: rédaction d'une lettre au Conseil d'Etat, discussion sur la suite du mouvement, préparation de la grève féministe du 14 juin, etc.

Après le déjeuner, nous sommes spontanément parti-e-s en cortège, dans l'objectif de rendre visite aux conseillères et conseillers d'Etat. Nous sommes passé-e-s devant les bureaux de Nuria Gorrite, Valérie Dittli et Frédéric Borloz, puis nous sommes rendu-e-s au Château, où siège le gouvernement. À chaque fois, nous avons demandé aux magistrat-e-s de nous recevoir – sans succès.

La grève a été suivie uniquement dans les écoles. Pourtant, c'est l'ensemble de la fonction publique et parapublique qui est touchée par une baisse de revenu...

Un élément important de la mobilisation qui touche notre établissement, c'est le sentiment de solidarité qui l'imprègne. Lors des discussions avec mes collègues, un élément revient souvent: la prise de conscience que nous faisons grève pour défendre nos salaires, mais aussi ceux de l'ensemble des employé-e-s du public et du parapublic.

Pour un-e soignant-e, un-e éducatrice ou un-e aide à domicile, il est en effet plus compliqué de débrayer, entre autres en raison du sous-effectif qui frappe ces secteurs.

Nous nous mobilisons donc aussi en solidarité avec les collègues qui ne peuvent pas faire grève, mais sont aussi en colère que nous.

Les syndicats appellent à une nouvelle journée de mobilisation, le 23 janvier. Vous allez y participer?

Oui. Le 19 décembre, à la fin de notre arrêt de travail, nous avons voté à l'unanimité en faveur d'une nouvelle journée de grève le 23 janvier. Nous avons aussi élu un petit groupe chargé de la coordination de cette mobilisation. Nous sommes actuellement en train de relancer le mouvement dans cette perspective. ■



¹ 24 heures, 4 novembre 2022.



Il est grand temps que ça change!

FRIBOURG . Il reste quelques semaines pour signer la pétition¹ du SSP demandant à la caisse de pension du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) de sortir des énergies fossiles. Une démarche d'autant plus importante que le comité de la CPPEF persiste dans son refus. Le SSP lui répond.

MATTÉO DUCREST . SSP RÉGION FRIBOURG
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Cher comité de la CPPEF,
J'ai bien reçu votre lettre du 6 décembre 2022, que j'ai lue avec attention. Je me permets de vous répondre par ces quelques lignes. Je peux ainsi informer nos membres, qui attendent de vos nouvelles depuis de longs mois.

UNE PREMIÈRE AVANCÉE. Depuis plus de six mois, nous vous demandons de rendre publiques les sommes que vous investissez dans le charbon, le pétrole et le gaz. Cette information est particulièrement importante, car la cause principale du réchauffement climatique est la combustion des énergies fossiles. Vos placements y contribuent, par exemple en finançant de nouveaux projets pétroliers ou la construction de centrales à charbon. Dans votre lettre, vous annoncez que la CPPEF publiera un rapport annuel de durabilité dès fin 2023. Cela constitue une avancée concrète en matière de transparence, que nous saluons. Néanmoins, vous ne répondez toujours pas à notre question: quelle somme possédez-vous dans le pétrole? Le gaz? Le charbon? L'argent que vous gérez est celui des employé-e-s de l'Etat. Ils et elles ont le droit de savoir où ce capital est placé. D'autant plus que la loi sur l'information et l'accès aux documents leur garantit ce droit.

LA CPPEF AIME LE CHARBON. Dans la suite de votre lettre, vous nous annoncez que la CPPEF ne prévoit pas de désinvestir du secteur des énergies fossiles. Pour quelle

raison? La CPPEF souhaite «accompagner le changement des entreprises engagées sur le chemin de la transition, au lieu de les exclure et de se donner ainsi une bonne conscience». En résumé, vous pensez que le dialogue actionnarial est plus efficace que les exclusions. Les expert-e-s les plus compétent-e-s ne partagent pas votre avis.

UN «DIALOGUE» DE SOURDS. Votre stratégie de développement durable est basée sur «l'accompagnement des entreprises», nommé également dialogue actionnarial – soit le fait de voter en faveur de résolutions écologiques lors d'assemblées d'actionnaires.

Mon premier constat est que la CPPEF ne pratique pas le dialogue actionnarial, mais sous-traite cette tâche à la fondation Ethos. Mon deuxième constat est que le dialogue actionnarial ne fonctionne pas. Eric Jondeau, professeur de finances à l'université de Lausanne, a mené une vaste étude sur le sujet. Il y analyse les assemblées d'actionnaires aux Etats-Unis en 2019 (les données des entreprises suisses ne sont pas publiques). Parmi les environ 70 millions d'entreprises que compte le pays, seules 457 résolutions sur un thème écologique ont été déposées. Résultat? Sept d'entre elles ont été acceptées, contre 450 qui ont été invalidées, retirées ou refusées. La résolution la plus ambitieuse à passer la rampe se limitait à demander un bilan carbone au sein de l'entreprise concernée.²

L'EXCLUSION EST EFFICACE. Selon M. Jondeau, l'exclusion est efficace car elle rend plus difficile le financement de projets nuisibles au climat. Julia Steinberger, professeure à l'université de Lausanne et une des meilleures spécialistes mondiales du changement climatique, est du même avis. Pour elle, le désinvestissement est d'autant plus efficace que l'argent peut être réinvesti dans la transition écologique. De grandes sommes sont en effet nécessaires pour l'isolation thermique des bâtiments, l'installation de pompes à chaleur ou le développement des énergies renouvelables.³

MOBILISONS-NOUS! Mon constat est le suivant. Vous défendez le dialogue actionnarial alors que les faits montrent qu'il est inefficace. En parallèle, vous refusez de mettre fin aux placements les plus néfastes au climat et de financer la transition écologique. Cette attitude n'est plus acceptable!

Les premières avancées obtenues en matière de transparence sont le fruit de notre mobilisation. Pour obtenir de véritables mesures de décarbonisation, celle-ci devra donc se poursuivre. Il est grand temps que ça change!

En vous adressant mes meilleures salutations,
Mattéo Ducrest ■

¹ <https://fribourg.ssp-vpod.ch>

² Conférence d'Eric Jondeau à Fribourg, le 6 octobre 2022.

³ Services Publics, 10 juin 2022.

Sur le vif

DÉTRUIRE LA PLANÈTE AVEC NOTRE ARGENT?

Et si nous, employé-e-s de l'Etat, souhaitions savoir où notre caisse de pension place notre argent afin de le faire fructifier? On se base sur notre longévité à venir pour faire baisser nos retraites. Mais pensez-vous à la longévité de la planète?

Via une cotisation retenue sur mon salaire, j'investis chaque mois sans le vouloir, ni le savoir, dans des «saletés» qui détruisent notre terre mère, plus rapidement qu'on ne le pense.

Mes jeunes élèves, auprès desquel-le-s je m'efforce de développer un esprit critique – comme nous le demande notre Dieu le PER (Plan d'études romand) ne savent pas que grâce, ou plutôt à cause des investissements sales de notre chère caisse de pension, réalisés avec *notre argent*, je participe insidieusement à leur perte. À force de chercher à tout prix des avantages financiers, nous nous désintéressons de l'essentiel: où est placé notre argent, et sur quel capital allons-nous construire notre retraite? J'ai honte de me faire manipuler ainsi. Et je demande que notre CPPEF exclue les énergies fossiles de ses investissements, et place son capital dans des causes plus nobles

Alarmiste? Critique? Donneuse de leçons? J'en donne assez dans ma classe, mais pas à vous! Réveillons-nous, soyons réflexifs... et ne laissons pas notre caisse de pension continuer à investir où elle le veut par des intermédiaires dont elle pourrait suspecter les agissements! ■

COLETTE BUGNON-WAEBER . ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE ENFANTINE ET MEMBRE SSP

FRIBOURG . Depuis 2019, le personnel du secteur socio-éducatif de l'institution Le Bosquet s'organise. Dénonçant une prise en charge inadaptée des enfants et des conditions de travail dégradées, il se tourne aujourd'hui vers les autorités politiques.

Le Conseil d'Etat appelé au chevet du Bosquet

CATHERINE FRIEDLI
SECÉTAIRE SSP . RÉGION
FRIBOURG

Le secteur éducatif du Bosquet prend en charge des enfants âgé-e-s de 0 à 6 ans, pour la plupart placé-e-s sur décision de justice et dont les parents ne peuvent pas assurer l'éducation. Ces enfants ont des besoins particuliers et nécessitent un encadrement renforcé. Depuis plus de trois ans, le personnel s'organise au sein du SSP pour dénoncer les dysfonctionnements de l'institution. Malgré un taux de rotation élevé – huit éducateurs-trices, sur environ 24 postes fixes, ont annoncé leur démission en 2022 –, la démarche se maintient, fédérant toujours le personnel et pointant des problèmes structurels.

DES AVANCÉES INSUFFISANTES. Au printemps 2022, le personnel du Bosquet lançait une pétition pour obtenir un audit de la structure, nécessaire pour mettre en lumière les problèmes dénoncés. Il demandait également l'introduction d'un système de timbrage électronique afin de mieux comptabiliser les heures de travail. La quasi-totalité du personnel avait alors

signé la pétition, faisant ainsi la preuve de son unité. Au début de l'été, à la suite d'une discussion réunissant personnel, syndicat, direction et comité de direction, un accord de principe avait été trouvé autour de deux mesures: la tenue d'un audit, et la création d'un troisième groupe pour la prise en charge des enfants. Toutefois, à l'automne 2022, la direction et le comité annonçaient revenir en arrière sur ces décisions, invoquant un manque de financement de la part de l'Etat. Le personnel se retrouve donc à nouveau sans solution d'amélioration de la prise en charge des enfants. Si certaines avancées ont été permises ces dernières années grâce à la démarche syndicale, elles restent insuffisantes pour améliorer durablement la qualité de prise en charge des enfants et les conditions de travail.

Las, le personnel choisit désormais de se tourner vers l'Etat. Fin 2022, une lettre ouverte dénonçant les dysfonctionnements et demandant une rencontre a été adressée au Conseil d'Etat. Cette lettre a été signée par 93 salarié-e-s et ancien-ne-s

salarié-e-s, dont 80% du personnel actuellement engagé, démontrant encore une fois l'unité du personnel, actuel et ancien, dans la démarche.

TRAVAIL ÉDUCATIF OU GARDIENNAGE? Le refus de créer un troisième groupe d'enfants a été particulièrement mal reçu par le personnel. Actuellement, les enfants pris en charge sont réparti-e-s en deux groupes comptant neuf, voire onze enfants lors de placements d'urgence. Le manque de personnel est un problème récurrent, dénoncé depuis 2019. Normalement constitué de trois éducateurs-trices par groupe, ce nombre est trop souvent ramené à deux pour neuf enfants, au vu des besoins de personnel hors du groupe. Alors que les enfants suivi-e-s nécessitent une attention particulière, le personnel affirme qu'il n'est jamais possible de travailler avec elles et eux de manière individuelle. Il estime qu'il n'a pas les moyens nécessaires au travail éducatif, se bornant de fait au «gardiennage» des enfants.

Le personnel dénonce aussi les conditions d'encadrement des enfants. Ceux-ci dorment à trois, parfois quatre, dans des chambres de 14 mètres carrés. Il n'y a qu'une salle de bain par groupe, et les enfants ne bénéficient pas d'intimité. Certes, le bâtiment a obtenu un crédit de l'Etat à l'automne 2022 en vue d'une reconstruction, mais celle-ci prendra plusieurs années. La création d'un nouveau bâtiment ne résoudra pas non plus les problèmes structurels de l'institution. À bout, le secteur éducatif connaît un fort taux d'absentéisme. Fin 2022, pas moins de six éducateurs-trices étaient en arrêt maladie. Le Bosquet tourne actuellement grâce aux remplaçant-e-s et aux stagiaires, ce qui engendre un manque de stabilité pour les enfants. En outre, la direction tarde à repourvoir des postes de travail.

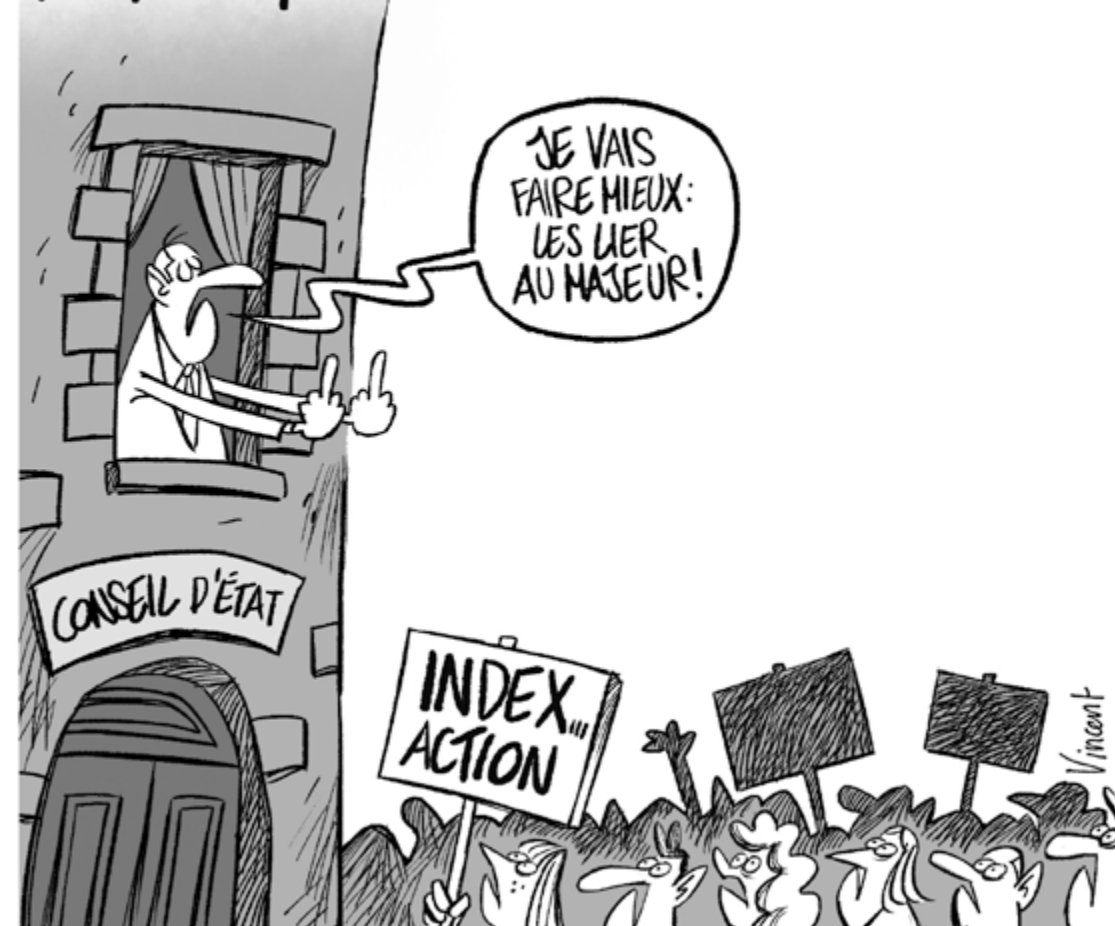
POUR UNE INTERVENTION URGENTE. Le personnel veut être entendu rapidement par le Conseil d'Etat sur les dysfonctionnements de l'institution et les mauvaises conditions de travail. Objectif: permettre de réelles améliorations. Il y a urgence: il n'est plus possible de garantir la sécurité des enfants!

En exposant sa situation au Conseil d'Etat, le personnel souhaite obtenir, avant la création du nouveau bâtiment:

- Le financement de l'audit de la structure.
- Le renforcement des dotations, pour permettre le suivi de deux enfants par un-e éducateur-trice de manière régulière, et de un-e à un-e pour les situations d'urgence.
- La création d'un troisième groupe, comprenant au maximum cinq à six enfants. ■

Le trait de Vincent

LA FONCTION PUBLIQUE EN GRÈVE
POUR EXIGER DES SALAIRES LIÉS À L'INDEX



Agenda militant

VERS LA GRÈVE FÉMINISTE TOUTE LA SUISSE

Pour préparer la grève féministe du 14 juin 2023, des assises régionales et nationales auront lieu aux dates suivantes:
Assises romandes: samedi 28 janvier, à Lausanne (Arsenic, rue de Genève 57, de 9 h 30 à 18 h)
Assises nationales: samedi 4 mars, à Fribourg

SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES D'IRAN! GENÈVE

Manifestation
Samedi 21 janvier, 14 h
Rendez-vous: zone piétonne du Mont-Blanc

EN LUTTE POUR LES SALAIRES! LAUSANNE

Journée de grève et de mobilisation pour l'indexation des salaires
Lundi 23 janvier
Dès 17 h 30, manifestation unitaire
Rendez-vous: place Saint-François

SUR LA LIBERTÉ DE MANIFESTER GENÈVE

Table ronde avec Clément Nyaletsossi Voule, rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique, Clémence Demay, docteure en droit, Olivier Peter, avocat et Alicia Giraudel, experte en droits humains et chercheuse chez Amnesty International. Modéré par Philippe Bach, *Le Courrier*
Mardi 24 janvier, 18 h 30
Uni-mail, salle MR070
Boulevard du Pont-d'Arve 40

BLACK MOVIE GENÈVE

Festival international de films indépendants
Du 20 au 29 janvier

GRÈVE FÉMINISTE DANS LES SERVICES PUBLICS FRIBOURG

Assemblée du personnel des services publics visant à préparer la grève féministe du 14 juin 2023
Jeudi 16 février, 19 h
Université Miséricorde 2, salle 2118, avenue de l'Europe 20

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Natascha Wey
Secrétaire générale
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

FRIBOURG L'HÔPITAL PUBLIC DANS LA GALÈRE

IL FAUT METTRE UN TERME AUX MESURES D'ÉCONOMIES!

Le 30 décembre, le quotidien *La Liberté* a consacré une page entière à la «galère» que traversent l'Hôpital fribourgeois (HFR) et son personnel: manque de lits, personnel insuffisant dans les services, charge de travail extrême. Cet article reflète la réalité, mais omet les causes fondamentales de cette situation: les mesures d'économies permanentes sur le dos du personnel et la réduction des prestations hospitalières sur les sites périphériques.

Au sein de l'HFR, la pression exercée pour diminuer les postes de travail est permanente. Fin 2021, le conseil d'administration avait décidé de supprimer 60 postes de travail l'année suivante. Le SSP avait alors lancé une pétition, réunissant 1500 signatures en quelques semaines.

Pourtant, la diminution des postes de travail se poursuit. Le personnel de la logistique est le premier à en faire les frais. Selon nos calculs, les postes fixes ont diminué de 20% en cinq ans, alors que la charge de travail a crû. Comment exercer un travail de qualité dans ces conditions? Dans ce secteur, des poches de précarité inacceptables se sont développées. Dans les soins, le manque de personnel provoque des conditions de travail insupportables, poussant à de nombreux départs. Dans certaines unités du service de médecine, le tournus annuel peut aller

jusqu'à 25% – soit un-e employé-e sur 4 qui quitte son emploi en raison des conditions de travail!

La rationalisation de l'offre de prestations de soins dans les hôpitaux dits périphériques (Riaz, Tavel, Meyriez) et la fermeture du site de Billens expliquent également cette crise. Elles provoquent en effet un report de l'activité aiguë sur l'hôpital cantonal, qui n'est pas en mesure de l'absorber. Cette situation aboutit à surcharger le personnel de ce site. La situation des sites périphériques n'est pas meilleure: à Tavel, Riaz ou Meyriez, les services de médecine ou de réadaptation sont sous-dotés et plient sous une charge de travail considérable.

Tout le monde l'a répété lors de la pandémie: il faut investir dans les hôpitaux. Pourtant, les discussions dans le cadre du budget 2023 de l'HFR tournent encore autour de la réduction des coûts en personnel. Cette situation intolérable pénalise personnel et patient-e-s.

Le SSP lance donc un appel au conseil d'administration de l'HFR: mettez un terme à cette logique d'austérité! Il est impératif d'augmenter les dépenses en personnel – avant qu'il ne soit trop tard! ■

GAËTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

GENÈVE SOLIDARITÉ AVEC LE SYNDICAT ÉTUDIANT CUAÉ

ATTENTAT PÂTISSIER: REGARDER LA RÉALITÉ EN FARCE...

Les soutiens affluent à l'endroit de la conseillère nationale (UDC) Céline Amaudruz, victime d'une tentative ratée d'entartage à l'université de Genève. Les grandes déclarations claquent. La démocratie serait en danger. Si l'on peut s'interroger et/ou contester la méthode, il faut rappeler ce qu'est un entartage: une forme de condamnation publique par le ridicule, visant des personnalités publiques. Certes, personne n'apprécie être l'objet d'un entartage. Mais de là à prétendre que la démocratie vacille...

Céline Amaudruz, cette politicienne qui contacte un conseiller fédéral pour tenter de se sortir d'un contrôle de police après quelques verres de trop au volant, a sauté sur l'occasion: dépôt de plainte, appel au respect des institutions, de la loi, de sa personne – et, bien sûr, de la démocratie! En matière de démocratie, rappelons que M^{me} Amaudruz n'a pas hésité, il y a quelques semaines au parlement fédéral, à voter pour la remise en question du salaire minimum cantonal, piétinant ainsi le vote du peuple genevois qui avait massivement soutenu son introduction. M^{me} Amaudruz a fait ce jour-là bien plus de mal à la démocratie que les quelques personnes qui ont failli l'entarter. Pour certain-e-s salarié-e-s du canton, notamment parmi les plus précaires, ce vote est une véritable tarte... à la guele! M^{me} Amaudruz aurait dû

s'en souvenir avant de s'indigner et de porter plainte.

Le 12 janvier, l'université s'est jointe à la meute, déposant à son tour une plainte pénale. Décidément, c'est l'union sacrée contre les pâtisseries!

On raconte qu'en Belgique, l'entartage, un sport national, s'est mué à quelques reprises en «enfritage». Un premier ministre a ainsi été visé par une portion de frites-mayonnaise. On peut se réjouir que l'option d'un «emmarmitage», quelques semaines après la fête de l'Escalade, n'a pas été retenue par nos dangereux encagoulés!

Nous recommandons à M^{me} Amaudruz de contacter le «philosophe» Bernard-Henri Lévy (BHL). Champion du monde en titre de l'entartage, BHL en aurait été «victime» à une dizaine de reprises. Il se murmure que lui n'aurait jamais déposé plainte...

En somme, toute cette affaire n'est qu'une tempête dans un verre de lait, dont certain-e-s se sont hâtivement emparé-e-s. Histoire de préparer les élections et/ou profiter de l'occasion pour tenter de réduire au silence un syndicat étudiant engagé qui n'a pas participé à l'entartage, la CUAÉ. La ficelle est un peu grosse. La politique politicienne, décidément, ce n'est pas de la tarte... ■

VINCENT BIRCHER . PRÉSIDENT SSP . RÉGION GENÈVE

VAUD 2500 SIGNATURES POUR LA PÉTITION SYNDICALE

POUR UN VRAI BILAN DU PROJET D'ÉCOLE NUMÉRIQUE!

Le 14 décembre, des représentant-e-s du collectif à l'origine de la pétition «École numérique: stop à la fuite en avant!» ont remis ladite pétition, accompagnée de plus de 2500 signatures, à la présidente du Grand Conseil.

Le 6 octobre, un collectif composé de médecins, d'anthropologues, de logopédistes, de psychométricien-ne-s ainsi que d'enseignant-e-s avait lancé une pétition demandant un bilan sérieux sur le déploiement du numérique dans l'école vaudoise. Le collectif demandait notamment de prendre le temps d'analyser le projet, du point de vue pédagogique et sanitaire, mais aussi en termes de durabilité, avant de l'appliquer à l'ensemble du canton.

À ce jour, plusieurs rapports ont été établis sur le projet, mais aucun sur sa finalité. Que se passe-t-il pour les élèves? Ce projet amène-t-il une plus-value pédagogique? Pour rappel, une recherche internationale conclut que «les pays qui ont consenti d'importants investissements dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le domaine de l'éducation n'ont enregistré aucune amélioration notable des résultats de leurs élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. Autre constat – peut-être le plus décevant de ce rapport –, les nou-

velles technologies ne sont pas d'un grand secours pour combler les écarts de compétences entre élèves favorisés et défavorisés». On peut donc se poser la question de la plus-value pédagogique du projet d'école numérique.

Par ailleurs, la volonté d'injecter des millions pour ce projet dans le contexte actuel interpelle. En effet, pour tendre vers une école inclusive, des moyens humains et financiers sont nécessaires. Or à ce jour, ces derniers manquent. Dès lors, une pesée d'intérêts devra être menée par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, à l'aide des résultats de l'analyse indépendante revendiquée par la pétition.

En six semaines, la pétition a rencontré un véritable succès. En outre, plusieurs professions hors du champ scolaire figurent parmi les signataires: pédiatres, psychiatres, psychologues, infirmiers-ères, informaticien-ne-s, spécialistes en environnement, ingénieur-e-s ou juristes.

Le collectif attend avec impatience le traitement de cette pétition par la commission référente et le débat qui suivra au Grand Conseil. Il ne doute pas que le parlement saura saisir l'opportunité d'évaluer le projet numérique avant d'y injecter des dizaines de millions. ■

SSP ENSEIGNEMENT . RÉGION VAUD

GENÈVE APRÈS LE SUICIDE DE T., REQUÉRANT D'ASILE

STOP À LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE!

Le 3 janvier, T., un requérant d'asile, s'est donné la mort au centre d'hébergement cantonal du Lagnon (Bernex). Le drame s'est déroulé un mois après le suicide d'Alireza.

Nous n'entrons pas en matière sur ce qui amène une personne à mettre fin à ses jours, ni sur les causes d'un tel acte. Mais... nous nous interrogeons sur l'extrême dureté des pratiques de l'Hospice général (HG) et du Conseil d'Etat.

Les responsables de l'HG affirment en effet que les rapports médicaux établis au sujet de T. font état d'une personne «sans problèmes». Pourtant, ces mêmes responsables communiquent à l'interne que cette personne était perdue, confuse et désorientée. Cela ne signifie-t-il pas qu'elle avait besoin d'un soutien solide? T. a participé à l'atelier «Découverte Genève» le 14 décembre et là... on lui a donné un rendez-vous suivant au 9 janvier, soit 26 jours plus tard. Cela en fin d'année, une période exigeant un renforcement de l'encadrement social. Pourquoi l'HG nous dit-il que ce requérant a été «bien encadré»?

Après plus de vingt ans de baisses fiscales en faveur des nanti-e-s, les carences dans la politique sociale et la sous-dotation de l'HG engendrent des drames. Jusqu'où le Département de la cohésion sociale (DCS) et l'HG vont-ils aller dans la gestion managériale de la souffrance au travail envers le personnel, de la maltraitance institutionnelle et de la banalisation des tourments envers les usagers-ères?

Ce dramatique événement s'est passé le 3 janvier; il n'a été connu par un média

que le 6, indépendamment de la volonté de l'HG et du DCS. Pourquoi cette culture du secret?

La direction de l'HG nous dit que le personnel manque. N'est-ce pas là l'argument de toute la politique d'asile suisse: organiser la pénurie, puis crier au loup? N'est-il pas du devoir de l'HG de faire savoir publiquement qu'il n'a pas les moyens de remplir son mandat et de réclamer ces moyens?

Que va entreprendre le Conseil d'Etat en faveur de la famille du requérant d'asile qui a mis fin à ses jours?

Nous ne vous oublions pas Ali Reza H., Alireza R., Yemane et T.

Nous exigeons pour toute personne résidant sur le territoire du canton:

- Une aide sociale normale (suppression de l'aide d'urgence).

- Le droit au travail, le droit à la formation scolaire et professionnelle, le droit au logement.

- Un encadrement médical adéquat et le respect de l'expertise médicale.

- Que le Conseil d'Etat n'expulse plus les requérants d'asile déboutés, les non-entrée en matière (NEM), ainsi que les sans-papiers.

- Un plan d'extension massif des moyens de l'HG et de la politique sociale cantonale. ■

COLLECTIF «ALIREZA ON T'OUBLIE PAS»
PERMANENCE JURIDIQUE MNA-RMNA
SOLIDARITÉ TATTES . SIT . SSP¹

¹ Ce texte est une synthèse du communiqué diffusé par ces organisations le 9 janvier.

TESSIN . Menacé-e-s d'une baisse massive des rentes, les salarié-e-s du service public se mobilisent grâce à un «réseau pour la défense des retraites» créatif et participatif. Le 15 mars prochain, ils pourraient durcir le ton.

« On est fâchés, mais contents d'être ensemble »

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR

Mercredi 14 décembre, 17 h 30, Piazza Governo à Bellinzone. Malgré la nuit et le froid, 1000 à 1500 personnes sont rassemblées devant le siège du Grand Conseil tessinois. Après l'entrée des parlementaires, les manifestant-e-s encerclent le bâtiment avec une barrière de plastique rouge, symbole du filet social menacé dans le canton. Pour la seconde fois en moins de trois mois, les employé-e-s du service public et parapublic tessinois ont répondu en nombre à l'appel du réseau pour la défense des retraites (en italien «Rete per la Difesa delle Pensioni», ErreDiPi). Dans leur collimateur: la baisse vertigineuse qui menace leurs rentes de retraite.

40% DE RENTE EN MOINS! Au printemps dernier, le conseil d'administration de la caisse de pension de l'Etat du Tessin a décidé d'abaisser le taux de conversion appliqué pour calculer la rente de retraite versée à ses 17 000 affilié-e-s – salarié-e-s de l'Etat, des communes ou du secteur parapublic. À partir du 1^{er} janvier 2024, ce taux passera progressivement de 6,17 à 5%. Avec des conséquences sévères à la clé: «En sept à huit ans, nos rentes dégringoleraient de 20%» résume Enrico Quaresmini, enseignant au lycée de Bellinzone et porte-parole de l'ErreDiPi. La mesure est d'autant plus douloureuse qu'elle fait suite à un autre coup de canif dans les rentes, intervenu en 2012: la caisse de pension avait alors adopté le régime de la primauté des cotisations, moins favorable aux assuré-e-s que l'ancien modèle basé sur la primauté des prestations. «En tout, cela représente une baisse de 40% en quinze ans. Du jamais vu en Suisse!» dénonce Enrico Quaresmini.

UN MOUVEMENT OUVERT À TOUS. C'est du lycée de Bellinzone que part la résistance. Le 1^{er} juin, une assemblée d'enseignant-e-s y vote une résolution refusant les baisses de rentes. Le texte est envoyé au Conseil d'Etat et diffusé dans d'autres établissements scolaires, qui interpellent

à leur tour l'exécutif. Dans la foulée, une assemblée ouverte est organisée. 150 personnes répondent au rendez-vous: le réseau pour la défense des retraites est né. «Notre objectif est triple: rassembler un maximum de gens pour dénoncer ces baisses de rentes, lutter ensemble contre ces coupes et exiger une solution politique permettant de les éviter», explique Enrico Quaresmini. Conçu comme un mouvement horizontal et démocratique, l'ErreDiPi définit sa stratégie en assemblée générale, puis la met en œuvre au cours de réunions hebdomadaires. Toutes ses rencontres sont ouvertes. Les syndicats SSP et OCST (organisation chrétienne-sociale tessinoise) participent au réseau.

Le 28 septembre, l'ErreDiPi organise une première manifestation. Le succès est au rendez-vous: 3500 à 4000 personnes défilent à Bellinzone. Plus tôt dans la journée, des actions, souvent créatives, essaient sur de nombreux lieux de travail. «Dans mon école, nous avons fait une performance artistique illustrant les conséquences des coupes qui frappent l'éducation au niveau du canton» explique Alessandro Frigeri, enseignant au collège à Lugano et animateur de l'ErreDiPi. Le mouvement décolle avant tout dans les établissements scolaires, mais s'étend au-delà – notamment dans les services de l'administration et les établissements socio-psychiatriques.

LE POLITIQUE BOTTE EN TOUCHE. En substance, les manifestant-e-s refusent toute réduction du taux de conversion en l'absence de mesures de compensation garantissant le maintien du niveau des rentes. Ils et elles se tournent vers les autorités politiques du canton, seules à mêmes de garantir le financement de ces contreparties – par exemple sous la forme d'un apport de capital supplémentaire à la caisse de pension, ou d'un relèvement des cotisations salariales. Les politiques, de leur côté, ne se pressent pas au portillon. Le Grand Conseil, dominé par les partis de droite partisans de l'austérité, refuse jusqu'ici toute proposition concrète

allant dans le sens de l'ErreDiPi. Quant au Conseil d'Etat, il n'entend dévoiler ses solutions qu'entre avril et mai – soit après la tenue des élections cantonales du 2 avril, qui renouvelleront parlement et gouvernement cantonaux¹.

Pour le réseau de défense des retraites, ce timing ne doit rien au hasard: «Les politiques veulent repousser le problème pour éviter de devoir rendre des comptes à la population et d'être sanctionnés dans les urnes – notamment par les milliers d'affilié-e-s à la caisse de pension qui ont le droit de vote», critique Alessandro Frigeri. Très actif sur la question, le député (Mouvement pour le socialisme, MPS) Matteo Pronzini abonde dans son sens: «La majorité du parlement et du Conseil d'Etat a l'intention de faire passer les salarié-e-s à la caisse. C'est pour cette raison qu'elle veut reporter le débat après les élections».

NOUVELLE MOBILISATION LE 15 MARS.

Bien décidée à obtenir une proposition concrète avant le 2 avril, l'ErreDiPi maintient la pression. Le 14 décembre, les manifestant-e-s réuni-e-s sur la Piazza Governo ont voté une résolution appelant à une nouvelle journée de mobilisation, le 15 mars prochain. Mercredi 18 janvier, après le bouclage de cette édition, une assemblée générale devait définir les contours de cette journée.

En parallèle, le mouvement doit faire face à des tentatives d'intimidation. Deux de ses porte-paroles, dont Enrico Quaresmini, sont menacés d'une procédure disciplinaire pour avoir diffusé l'appel à la manifestation du 14 décembre sur la messagerie de l'Etat.

Le bras de fer pourrait-il se durcir? «La priorité est d'élargir notre mouvement pour lui donner plus de force. Si le gouvernement ne répond pas à nos demandes, la grève est un choix possible. Mais ce sera à la base de décider» répond Enrico Quaresmini. Avant de rappeler un des principaux atouts du mouvement: «On est fâché-e-s, mais on est aussi content-e-s d'être ensemble». ■

¹ La Regione, 10 décembre 2022.

Repérages

JUSQU'À 2000 FRANCS DE MOINS PAR MOIS

Selon le réseau pour la défense des retraites (ErreDiPi), les coupes qui menacent les retraites des employé-e-s du service public et parapublic affilié-e-s à la caisse de pension de l'Etat du Tessin sont «injustes, indiscriminées et massives». Sur son site internet, l'ErreDiPi propose un calculateur permettant d'estimer les pertes cumulées entraînées par la baisse prévue du taux de conversion et le passage à la primauté de cotisations de 2012.

Les montants en jeu sont impressionnants. Selon les calculs de l'ErreDiPi, qui n'ont pas été contestés, une infirmière à domicile travaillant à 80% verrait sa retraite passer, en quinze ans, de 2907 à 1892 francs mensuels, soit 1025 francs de moins par mois; une employée à l'administration cantonale (100%) perdrait 980 francs mensuels; un employé des routes cantonales, 1000 francs par mois; un enseignant au collège, 1180 francs.

À ces coupes s'ajoutent deux mesures qui péjorent encore la situation des employé-e-s du secteur public, note Enrico Quaresmini: «Depuis 2005, nous payons une contribution de 1% sur notre salaire, qui va à un fonds destiné à l'assainissement de notre caisse de pension. Quant au taux d'intérêt annuel versé sur les avoirs accumulés par les assuré-e-s, il est en chute libre: promis à 3% lors de la recapitalisation de la caisse, ce taux est passé à 1% en 2017».

Pour justifier ces dégradations, le conseil d'administration de la caisse de pension et les autorités politiques invoquent un degré de couverture insuffisant. Une révision de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP), imposée en 2010 par la droite au parlement fédéral, exige en effet que les caisses de pension publiques atteignent un taux de couverture minimal de 80% en 2051.

Au Tessin, le parlement a décidé de porter ce taux minimal à 85% – il était de 69% en 2021. Cependant, dénonce l'ErreDiPi, les autorités politiques ont refusé jusqu'à présent de prendre les mesures de recapitalisation nécessaires pour atteindre cet objectif sans entraîner de baisse des rentes pour les assuré-e-s. Le plan de recapitalisation adopté par le Grand Conseil en 2012 était en effet nettement insuffisant. «De nombreux cantons, comme Genève par exemple, ont amené des capitaux supplémentaires à leur caisse, permettant ainsi de maintenir le niveau des rentes. Pourquoi ne serait-ce pas le cas au Tessin?» s'interroge Enrico Quaresmini. Réponse dans les mois à venir. ■



GENÈVE MENACE DE VIDE CONVENTIONNEL À L'AGOEEER

LE CONSEIL D'ETAT DOIT SORTIR DE SA TORPEUR!

Le 17 janvier, des employé-e-s de l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEEER), membres des syndicats SIT et SST, ont déposé une pétition adressée à Anne Emery Torracinta et à Thierry Apothelloz, conseillère et conseiller d'Etat. Le texte, signé par près de 800 collègues, demande à l'exécutif de s'assurer qu'une convention collective de travail (CCT) soit maintenue pour les 3000 employé-e-s des douze institutions membres de l'AGOEEER – et les 5700 usagers-ères concerné-e-s. En l'absence d'accord, il n'y aura en effet plus de CCT à partir du 1^{er} février. Une CCT majeure pour le secteur social genevois est ainsi menacée de disparition, au profit de pratiques managériales néolibérales. Cela représenterait un bon en arrière de cinquante ans!

Le 15 décembre dernier, lors de la dernière séance de négociations, les employeurs ont annoncé aux syndicats SSP et SIT qu'ils appliqueraient dorénavant «à la carte» des articles de l'actuelle convention collective. Or une CCT qui n'est pas signée par des syndicats ne représente pas une réelle protection pour les employé-e-s!

Un grand point de désaccord porte sur la facilitation des licenciements souhaitée par les employeurs. En effet, ces derniers veulent supprimer l'obligation d'effectuer un entretien d'ajustement avant de licencier. C'est la porte ouverte aux abus!

Dans certaines institutions, la terreur règne. Certains employeurs veulent pouvoir licencier sans entendre le personnel. «Imaginez que vous dénonciez, à juste titre, des pratiques inadéquates auprès de prestataires. Vous pourriez être licencié pour 'rupture du lien de confiance', si vous n'allez pas dans le sens de votre équipe et/ou de votre hiérarchie. Ceci alors même que votre rôle est d'accompagner les bénéficiaires et que vous êtes sur le terrain, au plus proches de personnes particulièrement vulnérables. C'est invraisemblable!» dénonce Luc, employé d'une institution de l'AGOEEER et membre du SSP.

Le social est un service public délaissé par l'Etat. Ce dernier délègue en effet au privé la prise en charge de citoyens et citoyennes particulièrement vulnérables. Nous avons pu le constater en 2022, avec le scandale des maltraitances au foyer de Mancy. Or depuis, le Département de la cohésion sociale n'a toujours pas répondu à notre courrier concernant la CCT à l'AGOEEER. Le département semble oublier que des employé-e-s disposant de bonnes conditions de travail font mieux leur travail, ce qui est la meilleure manière d'éviter les abus!

Les syndicats SSP et SIT exigent aujourd'hui que l'Etat, qui subventionne les institutions, s'engage pour le maintien de la CCT et donne des garanties aux salarié-e-s. En parallèle, ils demandent l'intervention de la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). En l'absence de conciliation, ils demanderont que la chambre rédige les articles relatifs aux modalités de licenciement.

CAMILLE CANTONE . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

Groupe retraités . Lausanne et Vaud

Assemblée générale du groupe des retraités de Lausanne et Vaud

Jeudi 16 février 2023

Maison du Peuple à Lausanne (Chauderon, salle Jean-Jaurès), de 9 h 30 à 12 h 30

La salle sera ouverte à 9 h.

Votre président et le comité vous remercient de prendre note de cette date et auront le plaisir de vous revoir à cette occasion.

En cas de questions, vous pouvez m'appeler au numéro suivant: 076 367 12 54.

Le Président, Yvan Rosset

ssp fribourg

www.ssp-fribourg.ch

FINANCER
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
PAS LES ÉNERGIES
FOSSILES !

Nous demandons à la Caisse de Pension du Personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) de prendre de nouvelles mesures pour le climat.

« C'est une initiative à généraliser. Agir sur les caisses de pension est un levier précieux. La transformation verte de l'économie nécessitera de grands investissements dans les énergies renouvelables, l'isolation des bâtiments, l'installation de pompes à chaleur, etc. Autant de secteurs vers lesquels les caisses de pension devraient rediriger les capitaux retirés des énergies fossiles. »

Journal du SSP, 10 juin 2022 :
https://ssp-vpod.ch/site/assets/files/0/40/536/ssp_09_web.pdf

Julia Steinberger

Professeure Université de Lausanne
et coauteure du dernier rapport du GIEC

Signer la pétition <https://fribourg.ssp-vpod.ch/>LIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGERPOUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANTAVEC
LE COURRIERL'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT

LE COURRIER

lecourrier.ch/maintenant

En acceptant la motion Ettlín, le Parlement valide que des milliers de travailleuses et de travailleurs à Genève et à Neuchâtel voient leur salaire baisser en dessous du minimum vital.

Retour à la pauvreté

MANON TODESCO . L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL¹

Le 14 décembre, le Conseil national a adopté par 95 voix contre 93 la motion Ettlín qui, pour rappel, prévoit de faire primer les salaires conventionnels sur le salaire minimum cantonal lorsque la Convention collective de travail (CCT) est de force obligatoire. En d'autres termes, dans la coiffure, l'hôtellerie-restauration, la location de services, les stations-services ou le nettoyage, les travailleurs genevois et neuchâtelois, qui ont bénéficié du salaire minimum cantonal, car les salaires minimums prévus par leur CCT étaient en partie plus bas, pourraient voir leurs revenus baisser.

UNE INVITATION AU DUMPING. La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral, qui s'était opposé à la motion et qui doit rédiger un projet de loi. «Nous sommes face à une situation particulière, car la conformité au droit de cette motion est discutable, réagit Véronique Polito, vice-présidente d'Unia. Cette motion est une attaque contre la démocratie et les compétences en matière de politique sociale que détiennent les cantons. Nous ne savons pas comment le Conseil fédéral va procéder ni dans quels délais, mais s'il devait reprendre la motion telle quelle, cela serait une invitation aux patrons à pratiquer le dumping par le biais de CCT.» Et notamment à l'encontre des femmes, majoritairement représentées dans les métiers concernés, pénibles et aux horaires contraignants. «Cette motion est indigne, car elle attaque frontalement les salaires de personnes qui ont déjà très peu pour vivre, s'indigne la responsable syndicale. Leurs rémunérations se retrouveraient en dessous du minimum vital cantonal. On serait alors loin du principe selon lequel tout travail mérite un salaire équitable.»

PARTENARIAT SOCIAL MIS À MAL. Cette nouvelle risque aussi de secouer le partenariat social. «Dans les négociations, si nous n'avons pas la garantie que ces salaires minimums cantonaux continueront à prévaloir, nous allons devoir trouver des solutions au niveau conventionnel, en prévoyant par exemple la primauté des salaires minimums plus favorables ou des suppléments régionaux, explique Véronique Polito. Ce seront des bras de fer intenses qui vont mettre en péril les CCT dans les secteurs à bas salaire.» La syndicaliste donne l'exemple du secteur de l'hôtellerie-restauration, dans lequel les syndicats s'étaient battus pour demander des suppléments de salaire pour les employés genevois et zurichois en lien avec le coût de la vie, sans succès.

«Nous sommes actuellement en pleines négociations dans la coiffure et, vu le changement de contexte, j'ai annoncé à la partie patronale que nous allions devoir revoir notre position. Nous avons encore quelques semaines pour nous mettre d'accord, mais le risque de vide conventionnel est réel.» Quant aux pourparlers dans la location de services, ils commencent à la fin janvier. «La situation sera encore plus absurde, car on pourrait se retrouver à Genève dans une seule et même entreprise avec des temporaires qui gagnent moins que le minimum qui s'applique aux employés fixes, soulève la vice-présidente d'Unia. Ce serait clairement une porte grande ouverte au dumping salarial dans une région frontalière!»

AUTOGOAL PATRONAL. Est-ce que les employeurs iront jusqu'à baisser les salaires des employés? Il y a fort à parier que oui, alarme Unia. «Dans la coiffure, nous avons fait l'expérience d'une situation de vide conventionnel, et les salaires ont baissé extrêmement vite, confirme Véronique Polito. À Genève, les patrons de salons ont clairement annoncé qu'ils ne se gêneraient pas pour le faire!» En agissant de la sorte, les motionnaires et la droite patronale se tirent une balle dans le pied. Effectivement, les professions visées par ce texte souffrent déjà d'une pénurie de main-d'œuvre et de manque d'attractivité. «Dans l'hôtellerie-restauration, il y a une telle pression au vu du manque de personnel qu'il y a plutôt une tendance à augmenter les salaires, analyse la syndicaliste. C'est donc très paradoxal que les employeurs de la branche aient poussé cette motion, sachant qu'ils peinent déjà à recruter des employés. Baisser les salaires est un signal très mauvais qui ne fera pas de la pub pour la branche.»

Quoi qu'il en soit, Unia tout comme l'Union syndicale suisse (USS) combattront ce projet par tous les moyens qui s'imposent, notamment le référendum, et défendront les salaires minimums cantonaux. ■

¹ Article paru dans *L'Événement syndical*, 20 décembre 2022.

Le Parlement se penchera en mars sur le projet LPP 21, qui pourrait aboutir à une réduction sévère des rentes versées par le 2^e pilier. Le parti socialiste brandit la menace du référendum.

Vifs débats sur LPP 21

SERVICES PUBLICS

Le 13 janvier, la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national s'est saisie à nouveau du projet de révision de loi sur la prévoyance professionnelle (LPP 21). Au cœur de ce projet: la baisse du taux de conversion, qui permet de calculer le montant des rentes versées par les caisses de pension. De 6,8% actuellement, ce taux passerait à 6%. Pour les assuré-e-s, cette mesure se traduirait par une baisse des rentes de 12% en moyenne.

VERS LE RÉFÉRENDUM? Le jour précédent, le parti socialiste (PS) organisait une conférence de presse demandant de «mettre un terme au démantèlement des rentes LPP». Le PS y proposait trois mesures visant à amender le projet LPP 21. Première revendication: mettre fin au pillage du 2^e pilier organisé par les grandes compagnies d'assurance. Le système dit de «legal quote» autorise en effet les assureurs, grâce à une ordonnance concoctée par l'ancien conseiller fédéral (PLR) Hans-Rudolf Merz, à prélever pour leur compte 10% de l'ensemble des recettes des instituts de prévoyance. Un mécanisme qui leur permet de prélever des milliards sur le dos des salarié-e-s. Deuxièmement, le PS demande au parlement de renoncer à la baisse du taux de conversion – rendue superflue par la fin des intérêts négatifs, qui améliorera les rendements des capitaux gérés par les caisses de pension. Enfin, le parti à la rose propose d'améliorer les rentes touchées par les bas revenus en introduisant des bonifications pour tâches d'assistance et d'éducation dans le 2^e pilier. Si le parlement reste sourd à ses demandes et persiste à baisser les rentes, le PS agite la menace d'un référendum contre LPP 21.

UN COMPROMIS DÉMONTÉ. Fin 2020, le Conseil fédéral soumettait son message sur LPP 21 au parlement. Ce texte initial reprenait un accord passé entre l'Union patronale suisse, l'Union syndicale suisse (USS) et travail.suisse, compensant la baisse du taux de conversion par des mesures visant à garantir le niveau des rentes. Le projet du Conseil fédéral introduisait notamment un élément de répartition dans le 2^e pilier, sous la forme d'un supplément de rente (entre 100 et 200 francs, selon l'année de départ à la retraite), financé de manière solidaire par une cotisation de 0,5% prélevée sur le revenu annuel soumis à l'AVS – jusqu'à hauteur de 853 200 francs. Ce mécanisme de solidarité a fait rapidement l'objet d'une fronde des banques, des assurances et des caisses de pension elles-mêmes.

APRÈS AVS 21, LA CURÉE. Durant la campagne sur la révision AVS 21, acceptée en votation, du bout des lèvres, le 25 septembre dernier, la droite a fait miroiter une réforme LPP 21 favorable aux salariées. Objectif: rendre acceptable une élévation de l'âge de la retraite des femmes. Or sitôt la votation passée, ces promesses se sont évaporées. Les partis de droite ont largement réduit les compensations prévues par le Conseil fédéral, et supprimé le mécanisme de financement solidaire proposé par son projet.

En décembre, le Conseil des Etats a proposé une nouvelle version de LPP 21. L'Union syndicale suisse (USS) a vertement critiqué le projet retenu par la chambre des Cantons, qui défavoriserait de nombreuses travailleuses. «Une femme de 49 ans devrait à l'avenir payer 100 francs de plus chaque mois, mais recevrait environ 200 francs de moins de rente à la retraite, car le taux de conversion va être abaissé», écrit l'USS. Autre problème: les employeurs et les hauts revenus ne participeront pas au financement de la compensation, qui sera limitée aux 15 premières classes d'âge qui prendront leur retraite après l'introduction du nouveau système.

BISBILLES CHEZ LES PATRONS. Au sein de la droite et des milieux patronaux, LPP 21 continue aussi à nourrir de vifs débats. Après la fronde des banques et des assurances contre le projet négocié par l'UPS et l'USS, c'est au tour de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) de s'opposer à la mouture du Conseil des Etats. Selon la très conservatrice USAM, le projet resterait «trop généreux» dans ses compensations à la baisse du taux de conversion. Au sein des partis de droite en revanche, des cercles influents soutiennent la solution du Conseil des Etats¹, tandis que l'Union patronale suisse appelle à une conclusion rapide du projet². Quant à la NZZ, quotidien très proche des milieux économiques, elle craint qu'une adoption rapide du projet LPP 21 par le parlement ouvre un boulevard à la gauche, qui pourrait lancer un référendum contre la baisse du taux de conversion³. Les retraites deviendraient ainsi un des principaux thèmes des élections fédérales de l'automne, craint la NZZ.

Le parlement pourrait trancher la question à l'issue de sa session de printemps, qui se tiendra du 27 février au 17 mars. ■

¹ NZZ, 12 janvier 2023.

² Union patronale suisse, 13 décembre 2022.

³ NZZ, idem.

Début décembre, la police allemande a démantelé un réseau d'extrême droite préparant une tentative de coup d'Etat. Une mise en perspective avec Damir Skenderovic, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Fribourg.

La violence de l'extrême droite

GUY ZURKINDEN . INTERVIEW
ERIC ROSET . PHOTO



Ces dernières années, la police allemande a arrêté plusieurs militant-e-s de droite radicale qui fomentaient des attentats. L'extrémisme de droite violent a-t-il le vent en poupe en Europe?

Damir Skenderovic – Le démantèlement en décembre dernier des «citoyens du Reich» confirme l'existence d'un terrorisme d'extrême droite en Allemagne. Ce dernier s'était exprimé au début des années 2000 par les crimes du groupe néonazi NSU. Tout récemment, en 2019 et 2020, plusieurs fusillades ayant des motivations racistes ont aussi fait des morts. Ces événements démontrent que l'expansion de la droite extrême aux Etats-Unis sous l'ère Trump et la globalisation de ce mouvement – notamment via les réseaux sociaux – ont stimulé le développement de ces groupes extrémistes, y compris en Europe. Ils montrent aussi que les autorités et services de renseignement allemands prennent au sérieux cette menace et sont mieux renseignés sur leurs activités.

La violence d'extrême droite n'est cependant pas un phénomène nouveau. Elle s'inscrit même dans une certaine continuité.

Qu'entendez-vous par là?

La violence physique contre des êtres humains a toujours été au cœur de l'idéologie d'extrême droite. Et après 1945, l'Europe a été plusieurs fois victime d'actes terroristes inspirés par cette idéologie. Rappelons-nous l'attentat à la bombe qui a frappé la gare de Bologne, en Italie, en 1980: organisé par un groupement néofasciste, il a fait 85 morts et 200 blessé-e-s. Ou, toujours en 1980, les treize personnes tuées par l'explosif déposé par un militant d'extrême droite en pleine fête de la bière, à Munich. La Suisse n'a pas été épargnée. À la fin des années 1980, la violence d'extrême droite était même proportionnellement

plus importante dans notre pays qu'en Allemagne. Elle a tué plusieurs fois. En 1989 par exemple, un groupe d'extrême droite a incendié un foyer pour requérants d'asile à Coire, provoquant le décès de quatre personnes d'origine tamoule, dont deux enfants. Le problème, c'est que ces événements ont été largement oubliés!

En Suisse justement, le groupe Junge Tat («Jeune Action») tente aujourd'hui d'incarner une version moderne de l'extrême droite...

Les membres de Junge Tat entretiennent une image qui tranche avec celle des anciens groupes de skinheads néonazis. Ils utilisent les réseaux sociaux de manière professionnelle, y cultivent une apparence normale et «saine», en valorisant les activités physiques ou la randonnée. Ils adoptent aussi un discours posé, presque analytique, pour expliquer leurs actions. Cette esthétique et ce discours nouveaux visent à attirer un public plus nombreux, notamment des jeunes, très présents sur les médias sociaux.

Au niveau des contenus, en revanche, la continuité est totale. Comme ses prédécesseurs, Junge Tat promeut une idéologie raciste, qui biologise les relations sociales et défend l'idée d'un ordre naturel dans lequel l'homme blanc est au premier rang.

A-t-on une idée de l'influence de ces idées en Suisse?

En termes d'adhérents, Junge Tat reste un tout petit groupe.

En revanche, il est difficile d'avoir des indications sur la diffusion de ses idées parmi la population.

Il y a quinze ans, une étude du Fonds national réalisée auprès 3000 jeunes âgés de 16 à 20 ans avait révélé que 10% d'entre elles et eux avaient certaines sympathies avec les idées d'extrême droite – ce qui est énorme.

Aujourd'hui, il serait important de répéter une telle enquête. Mais les autorités, les médias et même les milieux académiques s'intéressent très peu à la question.

Comment combattre efficacement l'idéologie de la droite radicale?

À l'image de Junge Tat, l'extrême droite essaie partout d'attirer une nouvelle génération en menant des actions spectaculaires – comme elle l'a fait en octobre dernier à Zurich, en perturbant un événement organisé par la communauté LGBT – et en usant largement des réseaux sociaux. Dans ce contexte, il est fondamental que les autorités politiques, en Suisse et ailleurs, fixent des règles afin de stopper les débordements de haine et de racisme sur ces médias.

La société civile a aussi un rôle central à jouer. Durant le pic de la pandémie de Covid-19, les milieux d'extrême droite ont profité d'une sorte de normalisation des théories du complot. En Suisse, ces groupements ont été très présents dans les manifestations s'opposant aux mesures sanitaires. Lors de la dernière manifestation du genre, en janvier 2022 à Berne, les Junge Tat ont même pris la tête du cortège. Ce qui interpelle, c'est que les autres manifestants ont toléré leur présence.

Je pense au contraire que la société civile et les médias auraient dû réagir et questionner dès le début leur présence dans ces cortèges – ce qui a été le cas par exemple en Allemagne, où il y a eu un vrai débat sur l'infiltration de l'extrême droite dans les manifestations de coronasceptiques.

Le troisième axe de résistance, c'est l'éducation. Je pense que l'histoire de l'extrême droite en Suisse et le danger qu'elle représente encore pour la démocratie devraient être thématiques dans les écoles. ■

Contexte

QUAND LA SUISSE OUBLIE SON PASSÉ

En Suisse, l'histoire de l'extrême droite est souvent méconnue...

Il y a une sorte d'amnésie sur l'histoire de l'extrême droite helvétique. On oublie souvent que le fascisme a existé dans notre pays. Dans les années 1930, il a pris la forme des Fronts, de petits groupes fascistes (le Front national, l'Union du peuple, etc.) voire pronazis qui ont exercé une certaine influence politique.

Après 1945, ce courant fasciste n'a pas disparu: en 1975, le Conseil national comptait même trois élus qui étaient d'anciens membres des Fronts fascistes; Gaston-Armand Amaudruz, un militant vaudois pronazi et négationniste, a été une figure-clé du fascisme européen d'après-guerre – il a notamment fondé le Nouvel ordre européen, à l'idéologie nazie. Et dans les années 1980, on a assisté en Suisse alémanique à une résurgence de groupes s'inspirant du frontisme et de ses méthodes violentes.

Cette histoire est très méconnue en Suisse. Cette amnésie est un problème: le meilleur rempart contre l'extrême droite, c'est en effet de connaître son histoire et ses méfaits. En Allemagne, ces deux dernières années, on a vu de nombreuses commémorations des violences perpétrées il y a trente ans à Solingen, Mölln et Rostock, où l'extrême droite avait brûlé des centres de requérants d'asile ou des logements d'immigrés. En Suisse, on a plutôt tendance à oublier le même genre d'attaques qui ont été commises à la fin des années 1980 et 1990.

Les autorités et la société civile devraient au contraire cultiver le souvenir de ces événements tragiques et des personnes qui ont alors perdu la vie. Il serait aussi important d'en parler avec les communautés touchées par ces attaques, les familles des victimes, etc. ■

Carte blanche à VIVRE ENSEMBLE¹

ASILE: N'AVONS-NOUS RIEN APPRIS?

Depuis cet été, les contrôles aux frontières produisent des statistiques de hausses d'entrées en Suisse déclarées illégales. Avant de céder le Département fédéral de justice et police (DFJP) à Elisabeth Baume-Schneider, la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter a signé à tout va ce qui pourrait permettre de réexpulser tout ce monde aussi vite, déclarant: «Nous ne voulons pas que des personnes qui n'ont pas besoin de notre protection viennent chez nous.» Or, d'où viennent celles et ceux qui «viennent chez nous»? Les trois nationalités les plus représentées parmi les demandes d'asile en octobre 2022 sont l'Afghanistan, la Turquie et le Burundi. Trois pays où les droits fondamentaux sont régulièrement bafoués. Il est incompréhensible de voir la ministre en charge du département de justice et police agiter le spectre du «faux réfugié» et jeter le discrédit sur ces populations. Mais la rhétorique de l'invasion sert à convaincre et peut-être même à excuser un système qui vacille.

La restructuration de la procédure d'asile introduite en 2019 a concentré l'accueil et les auditions dans des centres en main de la Confédération, afin de pouvoir absorber les écarts des arrivées. Ce système tablait sur une moyenne de 24 000 demandes d'asile par année pour fonctionner, avec 5 000 places dans des Centres fédéraux (CFA). Comment expliquer qu'avec 18 251 demandes comptabilisées pour les dix premiers mois de l'année – hors permis S, qui doivent parfois séjourner quelques jours dans les CFA pour s'enregistrer –, le système «frôle la saturation», pour reprendre la communication du DFJP? Comment en est-on arrivé à activer un dispositif d'urgence autorisant l'exceptionnel à primer sur les conditions d'accueil et la qualité de la procédure d'asile? Les témoignages récoltés par les collectifs Droit de rester sur les manques importants d'instruction des problèmes de santé lors des procédures sont parlants. Des matelas qui jonchent le sol des centres fédéraux et des mineur-e-s dont l'encadrement minimum n'est plus respecté, tel est le triste visage actuel de ces lieux.

L'augmentation par les autorités fédérales de 5 000 places à 9 000 dans les CFA a impliqué l'ouverture de casernes. Mais cela ne suffit pas, le retour à l'ancienne procédure a été imposé: jusqu'au 16 décembre, des personnes requérantes ont été envoyées vers les cantons avant que les auditions d'asile n'aient eu lieu. Pour les nouvelles et nouveaux arrivant-e-s, les logements sont sous terre (Vaud) ou dans des containers (Berne). En 2015 déjà, les milieux de défense des personnes migrantes, mais également nombre de médecins alertaient pourtant sur l'impact délétère du logement souterrain.

On retrouve la rigidité – pour ne pas parler d'absurdité – de la politique fédérale, qui refuse de mettre en pratique des solutions plus simples et plus humaines. Combien de refus le Secrétariat d'Etat à la migration (SEM) a-t-il opposé à des proches prêts à accueillir chez eux une personne séjournant dans un CFA, y compris des personnes vulnérables, enceintes, malades? «Ce que l'on a vu avec les personnes venant d'Ukraine montre que dans l'urgence, il est possible d'offrir un hébergement digne. Ouvrir des foyers, oui mais aussi faciliter la sortie des foyers: en donnant l'accès à l'emploi et au logement individuel», rappelait Aude Martenot de Solidarité Tattes².

Aujourd'hui, les autorités tentent un exercice d'équilibre: montrer leur parfaite gestion de la situation, tout en activant la rhétorique de la «saturation» susceptible d'alarmer la population. Une rhétorique qui permet au DFJP de faire oublier son manque d'anticipation, mais surtout les graves carences que les systèmes d'urgence impliquent en termes de respect des droits fondamentaux. N'avons-nous vraiment rien appris de ces derniers mois? ■

¹ Version abrégée d'un texte paru dans la revue *Vivre Ensemble*, N° 190, décembre 2022.

² RTS, 6 novembre 2022.

Début janvier, l'Union syndicale suisse a publié un rapport inquiétant sur la répartition des richesses en Suisse.

À rebours de la justice sociale

SERVICES PUBLICS

Selon l'institut de recherche économique (KOF) de l'université de Zurich, les salaires réels ont baissé de 0,8% en 2020, et de 1,3% en 2022¹. Le résultat des dernières négociations salariales ne permettra pas d'inverser la tendance, car les salaires réels feront du sur-place en 2023 (+0,1%). Les primes d'assurance maladie, en revanche, augmenteront de 6,6%. Bilan des courses: «De nombreux ménages ont aujourd'hui moins d'argent pour vivre», résume l'Union syndicale suisse.

UNE TENDANCE À LA BAISSÉ. Dans son dernier rapport sur la répartition en Suisse, publié en janvier, la centrale syndicale inscrit cette évolution préoccupante dans une tendance plus générale: celle d'un affaissement des bas et moyens salaires au cours des dernières années². Entre 2016 et 2022, les salaires bas et moyens ont en effet baissé, en valeur réelle, de 700 francs par an en moyenne, constate l'USS. Ce recul touche de plein fouet les travailleuses, nombreuses à toucher de bas salaires – la moitié d'entre elles gagnent moins de 4 470 francs par mois.

LES CFC SOUFFRENT. Autre catégorie en difficulté: les salarié-e-s ayant conclu un apprentissage, dont les revenus sont aussi en baisse – alors qu'un quart d'entre elles et eux gagnent déjà moins de 5 000 francs par mois pour un plein temps. «Pendant longtemps, il était évident qu'un apprentissage permettait de faire vivre une famille. Aujourd'hui, avec un salaire de 5 000 francs, ce n'est pratiquement plus possible», écrit l'USS. La situation se complique aussi pour les apprenti-e-s qui suivent ensuite une formation professionnelle supérieure ou optent pour une haute école spécialisée: leurs salaires sont au point mort.

PAS SUR LA MÊME PLANÈTE. Deuxième constat tiré par l'USS: la fracture sociale est profonde, en Suisse aussi. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le 1% de personnes actives touchant les revenus les plus élevés encaissent en moyenne 25 000 francs ou plus chaque mois – et même 79 999 francs pour le 0,1% le mieux payé! De l'autre côté de la pyramide, 500 000 travailleuses et travailleurs se débrouillent avec 4 100 francs mensuels, ou moins.

Entre ces deux extrêmes, l'écart se creuse. Depuis 2014, les plus hauts salaires connaissent en effet une hausse

spectaculaire: en 2020, 15 637 personnes percevaient un salaire annuel de 500 000 francs ou plus – alors qu'elles n'étaient que 11 866 en 2010. Le nombre de «salarié-e-s millionnaires» a aussi flambé. La statistique sur l'AVS tenue par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) dénombreait en 2020 3 500 personnes touchant un salaire annuel dépassant le million de francs; au milieu des années 1990, soit juste avant le début de la flambée des inégalités due à l'avancée des politiques néolibérales, elles étaient... 300. En Suisse, l'indice le plus révélateur du fossé qui sépare les classes sociales reste la répartition de la fortune. Et là aussi, les inégalités prennent l'ascenseur: en 2003, 3% des contribuables possédaient la moitié de tous les biens déclarés au fisc; en 2019, ils n'étaient plus que 1,6% – cumulant ainsi une fortune supérieure à celle détenue par les 98,4% restants de la population!

Ce creusement des inégalités a été renforcé par des mesures politiques: depuis les années 1980, des baisses régulières d'impôts ont ainsi favorisé les plus hauts revenus, les grosses fortunes et les entreprises. Dans de nombreux cantons, les contribuables fortuné-e-s ont aussi largement profité de l'abolition des impôts sur les successions pour les descendant-e-s direct-e-s.

RECULS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL. Dans son rapport, l'USS aborde un autre changement lourd de conséquences: la fin de la réduction du temps de travail. Jusqu'en 1990, le temps de travail hebdomadaire en entreprise diminuait en moyenne d'une heure tous les dix ans, pour un salaire inchangé. Or la tendance s'est interrompue depuis, avec une durée du travail moyenne stagnant légèrement au-dessus des 41 heures hebdomadaires. Nombre de travailleuses (surtout) et travailleurs ne pouvant pas travailler à plein temps, notamment pour des raisons familiales, sont ainsi obligé-e-s de diminuer leur taux d'occupation – ce qui se traduit par une importante perte de salaire et de rente. Pour renverser ce triste tableau, l'USS annonce «des offensives en 2023 pour des salaires plus élevés et plus d'égalité». Les syndicats appellent notamment à une large mobilisation lors de la Grève féministe du 14 juin 2023. ■

¹ KOF: *Konjunkturanalyse: Prognose 2023 / 2024*. Décembre 2022.

² Union syndicale suisse: *Rapport sur la répartition 2023*.

FAITES CE QUE JE DIS...

Les grands de ce monde ont sauté dans leurs jets privés pour «travailler ensemble sur les enjeux interconnectés de l'énergie, du climat et de la nature» dans le cadre du Forum économique mondial (WEF, du 16 au 20 janvier à Davos). Ils ont ainsi émis 7 400 tonnes supplémentaires de CO₂ – soit autant que les émissions moyennes produites par 350 000 voitures en une semaine (Greenpeace, 13 janvier). Bel exemple pour la jeunesse. ■

TAXER LES RICHES!

L'ONG Solidar soutient la revendication d'Oxfam visant à «taxer honnêtement les personnes les plus riches de la planète» (*lire en page 12*). Selon les calculs de l'ONG helvétique, l'introduction en Suisse d'un impôt sur la fortune de 2% pour les millionnaires, de 3% pour celles et ceux dont la fortune dépasse 50 millions de dollars et de 5% pour les milliardaires rapporterait 37,1 millions de dollars par an – un montant qui permettrait de tripler le budget alloué à la santé. À bon entendeur... ■

INCOMPRÉHENSIBLE?

Dans un récent rapport sur la répartition des richesses en Suisse (publié le 16 décembre), le Conseil fédéral reconnaît que la part de la fortune détenue par le top 1% des contribuables les plus aisé-e-s n'arrête pas de grimper. «Rien ne permet toutefois d'expliquer la concentration croissante de la fortune», écrit le Conseil fédéral. Vraiment? Et les cadeaux fiscaux à répétition consentis aux plus riches par ce même Conseil fédéral, c'était pour la beauté du geste? ■

UNION RÉACTIONNAIRE

Les organisations patronale (economiesuisse, Union patronale suisse, Union suisse des arts et des métiers) et l'association suisse des paysans ont lancé une campagne commune en vue des élections fédérales. L'objectif de cette alliance, intitulée «perspective»? «Elle appelle, sans les citer nommément, à voter de facto pour l'UDC, le PLR, le Centre et les Vert'libéraux» (*Tribune de Genève*, 7 janvier). Dans la «perspective» d'un grand bond en arrière social et environnemental. ■

Carton Rouge

À Marco Taddei, responsable de l'Union patronale suisse. Au moment où des dizaines de milliers des travailleuses et travailleurs doivent se serrer la ceinture, M. Taddei ose écrire que «2022 a été une année favorable aux salariés» (*L'Agefi*, 21 décembre). Une affirmation illustrant le fossé béant qui sépare une majorité de la population de la classe dominante helvétique – et l'immense cynisme qui caractérise cette dernière. ■

FRANCE . Le 19 janvier, les syndicats ont donné le coup d'envoi de la résistance, qui s'annonce massive, contre le relèvement de l'âge de la retraite. Questions à Nara Cladera, enseignante et militante de l'Union syndicale Solidaires.

« Nous devons frapper vite et fort »

GUY ZURKINDEN . INTERVIEW
PHOTOTHEQUE ROUGE . MARTIN NODA
HANS LUCAS . PHOTO

Que prévoit le plan de réforme du régime des retraites présenté par le gouvernement Macron?

Nara Cladera – Il prévoit le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, qui passerait progressivement de 62 à 64 ans, et accélère la hausse (déjà prévue) de la durée de cotisation nécessaire pour toucher sa retraite sans pénalité – celle-ci passerait à 43 annuités (au lieu de 42) à l'horizon 2027. En parallèle, le projet veut faire disparaître certains régimes plus favorables aux salarié-e-s – notamment chez EDF, Gaz de France, à la RATP et à la Banque de France. Globalement, ce projet vise à nous faire travailler plus longtemps et à casser un système de retraites basé sur la répartition et la solidarité intergénérationnelle – ce que tentent de faire tous les gouvernements depuis 1995.

Sa mise en œuvre représenterait un bond en arrière. Il faut en effet rappeler qu'en 1982, sous la présidence de François Mitterrand, l'âge de la retraite avait été fixé à 60 ans (contre 65), pour 37,5 annuités. Cette avancée sociale était le fruit d'une volonté politique visant à augmenter l'espérance de vie en bonne santé.

Aujourd'hui, c'est le contraire. Le gouvernement veut nous voler des années de vie en bonne santé. Sa réforme est particulièrement injuste, car l'espérance de vie varie énormément selon la situation sociale. Aujourd'hui en France, 25% des salarié-e-s les plus pauvres sont déjà mort-e-s à l'âge de la retraite!

Le gouvernement affirme que ces mesures sont indispensables pour garantir le financement du système ...

Cet argument financier est un mensonge. Même le conseil d'orientation des retraites (COR), une instance de consultation mise sur pied par l'Etat en 2000, indique, dans un rapport publié en septembre, que le financement du système de retraites ne pose pas de problème. D'ailleurs, si on prend compte l'évolution de l'ensemble des richesses produites en France (mesurée par le PIB), on se rend compte que la part des dépenses de retraites est en baisse. De surcroît, l'argent ne manque pas pour financer les assurances sociales: au 2^e trimestre 2022, les entreprises françaises cotées au principal indice boursier du pays, le CAC 40, ont augmenté de 32,7% le montant des dividendes versés à leurs actionnaires!

Quel est alors l'objectif de cette réforme?
Nous sommes face à un véritable enjeu de société! L'élévation de l'âge de



la retraite est l'expression d'une politique menée au service du patronat et des riches. Avec un double objectif: nous faire travailler plus longtemps pour augmenter les profits versés aux actionnaires; et casser le système de retraite actuel, basé sur la répartition et la solidarité, pour imposer la retraite par capitalisation – qui représente une gigantesque manne pour les milieux financiers. S'il passe, le projet du gouvernement multipliera les problèmes de santé des salarié-e-s et alimentera le chômage des jeunes, renforçant ainsi un système capitaliste toujours plus mortifère.

Défendre le système des retraites et l'avancement du départ à la retraite (à Solidaires, nous sommes pour le retour à la retraite à 60 ans), c'est au contraire défendre la vie et sa qualité.

Comment se présente la contestation syndicale face au projet porté par la première ministre Elisabeth Borne et le président Emmanuel Macron?

Tout indique que nous nous trouvons à la veille d'un gros mouvement social. D'abord, parce qu'on a assisté à un appauvrissement généralisé de la population ces dernières années, ce qui alimente la colère.

Ensuite, parce que l'ensemble des huit grands syndicats, de la CFDT à Solidaires, s'opposent au projet du gouvernement Macron. C'est la première fois depuis 2010 que nous présentons un front uni! Du côté des lieux de travail, les échos sont très intéressants. Nous avons l'impression que, lors de la première journée de grève, le 19 janvier, le mouvement sera massif dans tous les secteurs. Pour prendre un exemple: dans ma région, les Pyrénées, les salarié-e-s d'une usine de cellulose s'appêtent à faire grève. C'est la première fois depuis que je me suis installée ici, il y a vingt-deux ans! Pour la suite, l'Intersyndicale discutera d'une nouvelle date de mobilisation, probablement le 24 janvier. On sait en effet qu'on ne fera pas plier le gouvernement avec une seule journée de grève: le rapport de forces devra continuer.

En face, le gouvernement veut aller vite ...

Le gouvernement veut imposer son projet avant l'été. Il le présentera le 23 janvier au conseil des ministres, avant d'arriver à l'assemblée nationale, le 6 février, avec un temps de discussion limité à 50 jours – sans oublier la possibilité d'utiliser le 49.3 pour imposer le projet sans votation. Face à ce timing serré, nous devons frapper vite et fort (*Propos recueillis le 15 janvier*). ■

Mot-clé

LA LOI DU PLUS RICHE

À l'occasion de la rencontre annuelle du Forum économique mondial (WEF), l'ONG Oxfam a publié (le 16 janvier) sa nouvelle étude sur les inégalités dans le monde, intitulée «La loi du plus riche».

Selon ce rapport, le 1% des plus riches de la planète ont accaparé près des deux tiers des 42 000 milliards de dollars de nouvelles richesses créées depuis 2020. Et, alors que les salaires de 1,7 milliard de personnes ne suivent pas le rythme de l'inflation et que 820 millions de personnes souffrent de la faim, la fortune des milliardaires augmente de 2,7 milliards de dollars par jour.

2022 a été une année particulièrement bénéfique pour 95 entreprises alimentaires et énergétiques. Celles-ci ont dégagé 306 milliards de dollars de profits, et versé 257 milliards de dollars (84% de cette somme) à leurs actionnaires. La famille Walton, propriétaire des supermarchés Walmart aux Etats-Unis, a ainsi empoché 8,5 milliards.

Loin de la «spirale salaires-prix» crainte par des économistes néolibéraux coupés du monde, Oxfam souligne que «les profits excédentaires des entreprises ont été à l'origine d'au moins 50% de l'inflation en Australie, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni».

Pour sortir 2 milliards de personnes de la pauvreté, l'ONG recommande de percevoir un impôt de 5% sur les multimillionnaires et les milliardaires du monde entier, qui pourrait rapporter 1 700 milliards de dollars par an. ■

Solidarité avec les peuples d'Iran

Depuis plus de quatre mois, à la suite de l'assassinat par la «police des mœurs» de Jina (Mahsa) Amini, une jeune femme kurde iranienne «punie» pour avoir mal mis son foulard, les femmes et la population d'Iran affrontent le pouvoir des mollahs. Ces derniers répondent par la terreur: plus de 500 personnes seraient mortes sous les coups des forces de l'ordre, et les exécutions sommaires se multiplient.

À Genève, un collectif réunissant notamment la communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), le SSP, la Grève féministe et l'association Ensemble pour l'Iran appellent à une manifestation samedi 21 janvier (14 h, zone piétonne du Mont-Blanc), en soutien aux revendications des peuples d'Iran et contre la terreur du régime des mollahs.

Le collectif exige la fin de la répression et la libération des plus de vingt mille personnes arrêtées durant le soulèvement. Il demande aussi au Conseil fédéral de geler les avoirs des dignitaires du régime iranien et du corps des «Gardiens de la révolution» déposés dans les banques helvétiques. ■

Royaume-Uni. Grèves et population solidaire

Alors qu'une vague de grèves continue à déferler sur le Royaume-Uni, la population britannique continue à être solidaire des salarié-e-s en lutte. Selon un sondage publié dans le *Times*, 68% des personnes interrogées soutenaient le mouvement des infirmières (*Tribune de Genève*, 10 janvier 2023). Celles-ci ont reconduit leur mouvement de grève les 18 et 19 janvier, tandis que les enseignant-e-s s'appêtent à débrayer en février. De son côté, le gouvernement propose de nouvelles mesures visant à limiter le droit de grève, vivement dénoncées par les syndicats (*The Guardian*, 15 janvier). ■

Irak. Grève à l'entreprise Green-Irak

Par deux fois, en novembre et en décembre, les 1000 salarié-e-s de l'usine d'alimentation Green-Irak ont mené une grève de 48 heures dans la région de Bayzan, près de la ville de Souleimaniye (Kurdistan irakien). Dans une région marquée historiquement par une forte répression antisyndicale, les ouvrières et ouvriers ont revendiqué, entre autres: des hausses de salaires, une diminution du temps de travail et le respect de l'ensemble du personnel, notamment les femmes. Le mouvement a reçu le soutien du syndicat des ouvriers du bâtiment du Kurdistan irakien, très actif dans la région. ■